

# LA BAMBINERIE

Projet d'établissement



En jeux  
d'enfance

Adresse postale : 14 rue du Vieux Bourg  
29850 Gouesnou  
Siège Social : Parc d'Innovation de Mescoat  
29800 Landerneau  
Tél. : 02 98 47 90 39  
[www.enjeuxdenfance.fr](http://www.enjeuxdenfance.fr)

## Sommaire

Sommaire .....	1
Préambule .....	3
Établissement .....	3
Historique.....	3
Le projet d'établissement .....	4
Les missions de la crèche et la finalité de notre travail.....	4
Les valeurs qui nous animent .....	5
Le projet d'accueil .....	6
Les prestations d'accueil proposées.....	6
Dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques.....	6
Description des compétences professionnelles mobilisées .....	7
La fonction de direction de la structure .....	7
Continuité de la fonction de direction et de service.....	8
Le référent santé et accueil inclusif .....	8
Le professionnel de santé .....	8
L'éducateur de jeunes enfants : .....	8
L'auxiliaire de puériculture .....	8
L'animateur petite enfance.....	9
L'agent de service.....	9
La concertation : nature, périodicité et objectifs des temps de concertation.....	9
L'Analyse de Pratique Professionnelle (APP).....	9
La formation .....	10
L'apprentissage .....	10
Le projet éducatif .....	11
Les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants .....	11
1 – Relation de confiance.....	11
2- Espace sécurisant pour expérimenter et grandir à son rythme .....	13
Les activités oui, l'activisme non !.....	16
3- L'accueil.....	11
4-Approche bienveillante.....	20
5- Expériences artistiques et culturelles .....	21

6- Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement ..... 22

7- Fille ou garçon, sur le chemin de l'égalité..... 24

8- J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil..... 25

Projet social et le développement durable ..... 26

Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs..... 26

    L'offre de garde sur le territoire..... 27

    Le profil social des familles accueillies..... 29

    Les partenaires..... 30

    Places d'urgence, minimas sociaux et enfants en situation de handicap ..... 31

    L'accueil des enfants porteurs de handicap ..... 31

Les modalités de participation des familles à la vie de la crèche ..... 31

Les actions de soutien à la parentalité proposées ..... 32

Accueil des enfants et familles en parcours d'insertion professionnelles..... 32

L'inscription de la structure dans un projet de développement durable ..... 33

# Préambule

## Établissement

---

**Nom** : Crèche La Bambinerie

**Adresse** : 4 rue Jean Marie Pédel, 29470 Plougastel Daoulas

**Téléphone** : 02.98.37.57.36

**Mail** : bambinerie@enjeuxdenfance.fr

**Type de structure** : Multi-accueil

**Nombre de places** : 40 enfants en 2 unités d'âges mélangés

**Horaires et jours d'ouverture** : du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 7h30 à 19h00

## Historique

---

Le 19 avril 1988, la halte-garderie parentale de 8 places ouvre sous le nom de « Diabolo-Fraise ».

Le 25 novembre 1988, la crèche – halte-garderie parentale déménage et passe à 12 places. A partir de ce moment, la structure prend le nom de « La Bambinerie ».

En octobre 1990, la municipalité fait l'acquisition d'un local rue Jean Marie Pédel, et l'agrément de la crèche parentale associative passe alors à 16 places puis 2 ans plus tard, il monte à 18 places (accueil régulier exclusivement).

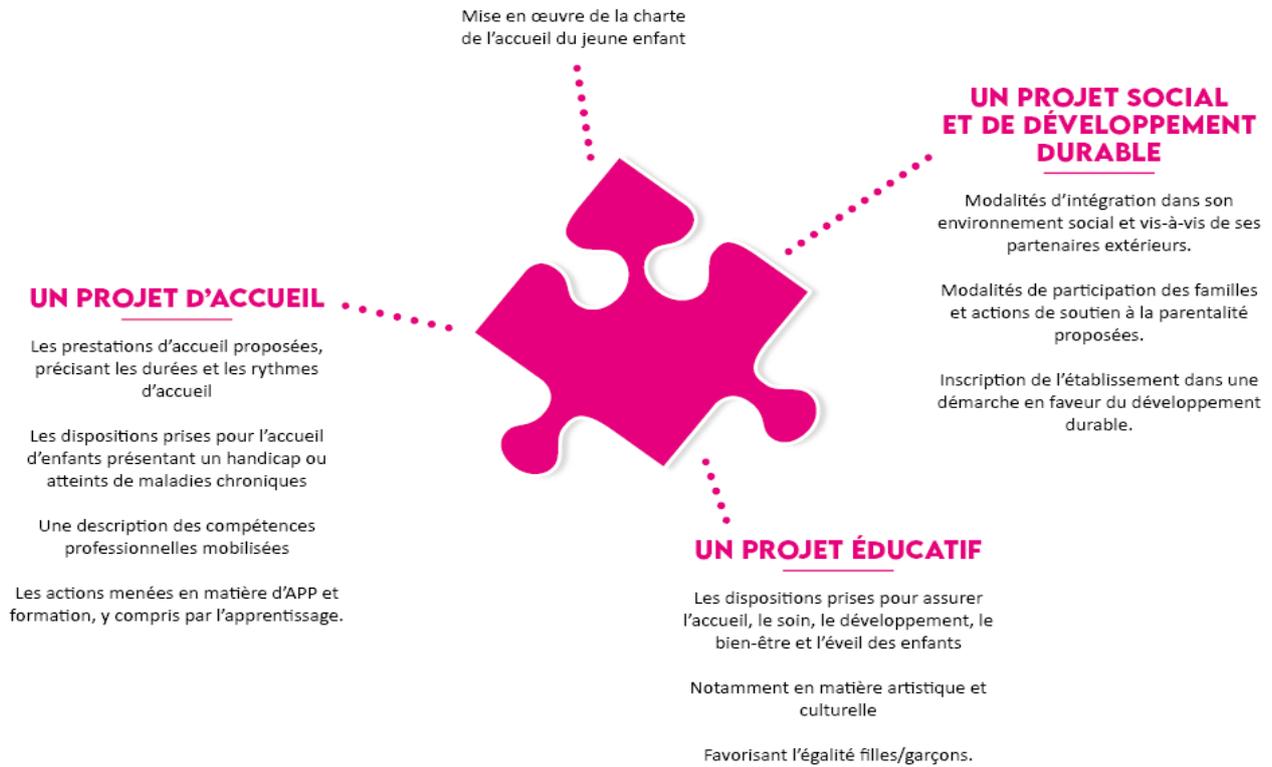
En 2005, la Mairie a voté la construction d'un grand bâtiment dédié à la petite enfance où différents services vont se côtoyer (crèche, halte-garderie, permanence PMI, permanence du CAMSP, relais parents enfants assistantes maternelles, service municipal petite enfance).

Le 12 février 2007, l'équipe, les familles investissent leurs nouveaux locaux au sein de la Maison de l'Enfance Ti Glaz. La structure obtient un agrément de 36 places et reste à gestion associative jusqu'en 2015.

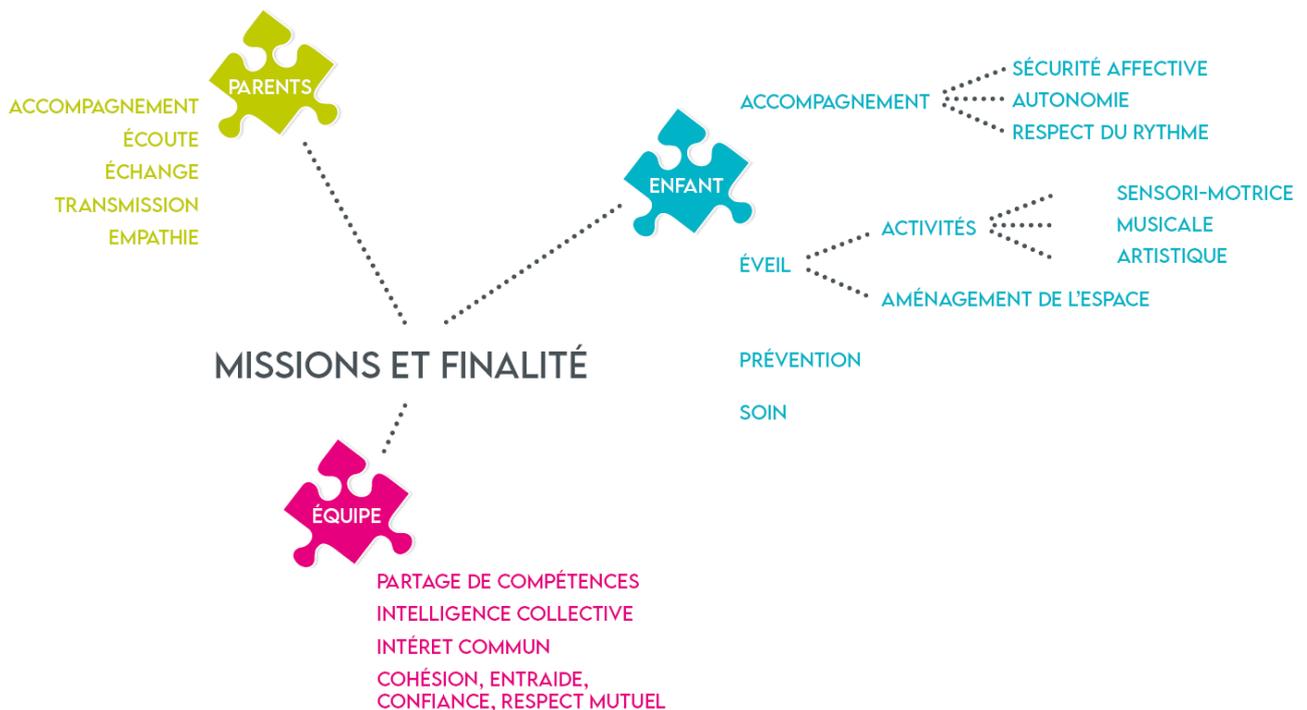
Le 1<sup>er</sup> juillet 2015, la Bambinerie est reprise par la SCIC En Jeux d'Enfance.

En 2022, la crèche obtient un agrément différencié de 40 places le lundi-mardi-jeudi et vendredi et 30 places le mercredi.

## Le projet d'établissement

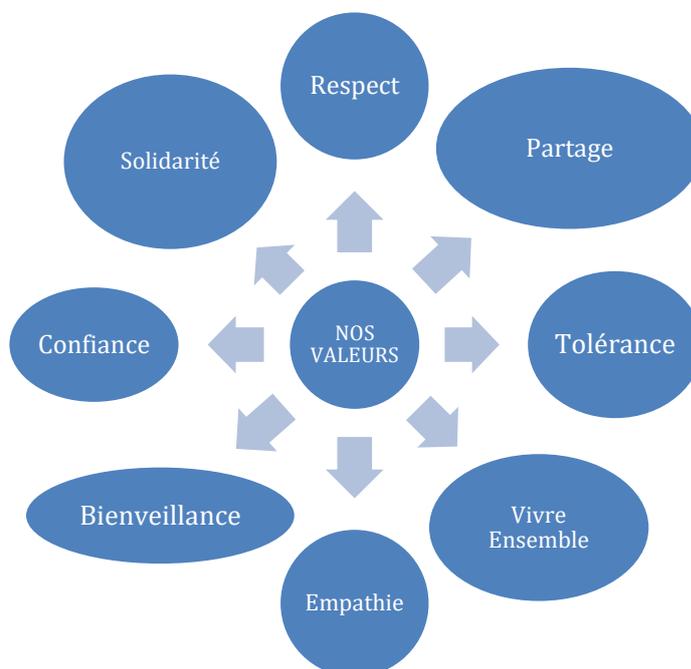


## Les missions de la crèche et la finalité de notre travail



## Les valeurs qui nous animent

---



Les moyens dont nous disposons :

L'accueil des enfants est réalisé par une équipe de 16 professionnels en CDI.

Des professionnels en CDI sur le dispositif d'affectation temporaire effectuent des remplacements entre la Bambinerie et la crèche La Farandole et sont un renfort pour les équipes.

Les professionnels bénéficient d'une salle de pause à partager avec les autres professionnels de la maison de l'enfance.

Les enfants sont répartis sur deux unités de vie (Chapi Chapo et Méli Mélo) en âges de vie mélangés. Dans les deux unités, l'aménagement de l'espace, les équipements de puériculture, les jeux à disposition des enfants ont été pensés pour offrir un lieu de vie agréable et fonctionnel et permettre à chacun petits et grands d'évoluer dans de bonnes conditions. La crèche La Bambinerie se situe dans un quartier calme, proche du bourg de Plougastel, les professionnels profitent de cet environnement de proximité pour faire des balades à pieds et en poussettes avec les enfants accueillis. Par ailleurs, un jardin arboré et une cour au sein de la crèche permettent également aux enfants de profiter des joies de l'extérieur, avec la mise à disposition de porteurs, vélos, tracteurs, draisennes, petits toboggans...

Le linge est entretenu au sein de la crèche dans un local dédié à cet effet.

La structure bénéficie d'une cuisine. La mise en température et la préparation des repas est réalisée dans cet espace par l'agent de service.

# Le projet d'accueil

## Les prestations d'accueil proposées

---

- ✓ **L'accueil est régulier** lorsque les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents. Il fait l'objet d'un contrat entre la crèche et les parents sur la base d'un nombre d'heures mensuel anticipé à l'avance.
- ✓ **L'accueil est irrégulier** quand les besoins en heures d'accueil sont connus mais non anticipables du fait des obligations professionnelles des parents (plannings tournants, horaires atypiques, intérim...etc)
- ✓ **L'accueil est occasionnel** lorsque les besoins sont connus à l'avance, sont ponctuels et ne sont pas récurrents
- ✓ **L'accueil est exceptionnel** ou d'urgence lorsque les besoins des familles ne peuvent pas être anticipés.

## Dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques

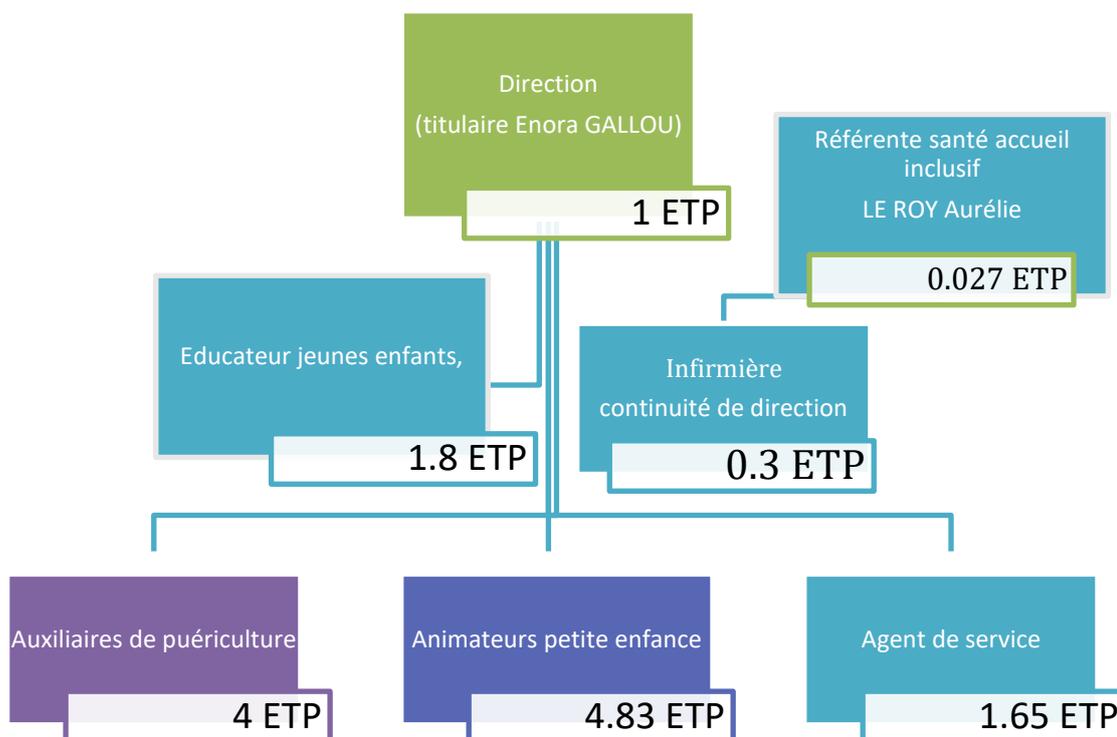
---

L'établissement favorise l'accueil des enfants en situation de handicap ou de maladie chronique et favorise leur adaptation dans un cadre sécurisé et adapté. L'équipe est en relation avec les partenaires médico-sociaux afin d'assurer la continuité du suivi. Une priorité leur est donnée pour leur admission.

L'obligation légale d'accueil n'est pas suffisante pour beaucoup de familles qui, mal informées, ne s'orientent pas vers les crèches. Mettre en place une communication volontariste envers les familles et le réseau médico-social pour « aller chercher » les enfants et proposer des solutions alternatives en matière d'accueil des enfants handicapés nous paraît important.

De même, il nous appartient de pouvoir proposer que la prise en charge paramédicale des enfants puisse se faire dans la structure afin de soulager l'emploi du temps des parents.

## Description des compétences professionnelles mobilisées



### La fonction de direction de la structure

Elle assure la responsabilité de l'organisation générale de la structure : elle pilote le projet global de l'établissement, organise le travail de l'équipe, développe les compétences individuelles et collectives du personnel, favorise la communication interne et externe, gère l'activité de la structure, assure la gestion administrative et financière et initie le travail de partenariat et de réseau.

Plus concrètement, elle met en œuvre et développe le projet d'accueil, éducatif et social et de développement durable, garantit l'application des modalités du règlement de fonctionnement et la cohérence entre les pratiques professionnelles et le projet éducatif et pédagogique. Elle est chargée de garantir la qualité de partenariat avec les acteurs locaux du territoire et de contribuer au développement du projet coopératif.

Par ailleurs, elle assure le soutien et le dynamisme de la participation parentale en développant la coopération parents/professionnels.

### Continuité de la fonction de direction et de service

En l'absence de la personne habituellement chargée des fonctions de direction, la continuité de ces fonctions est assurée par une personne diplômée présente dans l'établissement, ou à défaut, une personne disposant d'une expérience professionnelle d'une année auprès de jeunes enfants.

Une procédure des modalités de la continuité de direction est affichée dans le bureau de la direction.

Conditions de suppléances :

- Absence de la direction à la crèche
- Direction non joignable (réunion, formation...)

La personne chargée de la continuité doit être à même de répondre aux demandes des familles, de modifier les plannings des enfants, de relever les présences/absences enfants, d'accueillir un enfant en occasionnel et urgence (et en établir l'inscription), de proposer une fiche de pré-inscription, d'adapter en urgence le planning des professionnels, de répondre aux besoins de remplacement en urgence (DAT ou CDD), d'initier les commandes (repas, couches, buanderie), d'appliquer les protocoles, de formuler une demande urgente d'intervention de travaux, d'assurer la continuité du projet d'établissement .

En cas de question nécessitant l'intervention d'un cadre de la direction générale, les membres de l'équipe de la direction d'En Jeux d'Enfance sont identifiés et leurs coordonnées inscrites sur un document affiché dans le bureau de la direction et communiqué à l'équipe.

Nombre d'heures administratives prévues par an : 0.14 ETP

### Le référent santé et accueil inclusif

De formation infirmier-puériculteur (Niveau 6), le référent Santé et Accueil inclusif intervient dans chaque crèche. Il travaille en collaboration avec les professionnels de Santé, les services de PMI et les autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Il peut, avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de l'enfant. Son temps de travail au sein de la crèche, ses jours et ses heures de présence, ses coordonnées, ainsi que toutes ses missions font l'objet d'un protocole. (Protocole 7). Temps d'intervention : 20H par an

### Les professionnels d'encadrement des enfants :

**Le professionnel de santé :** De formation infirmier ou puériculteur (Niveau 6), le professionnel de santé accompagne l'équipe du personnel en matière de santé, de prévention et d'accueil inclusif, notamment dans l'application des protocoles. Il est le relais des préconisations du référent santé et accueil inclusif auprès de la Direction et du reste de l'équipe.

**L'éducateur de jeunes enfants :** est titulaire du diplôme d'état. Il assure, en collaboration avec sa hiérarchie, la mise en œuvre du projet d'établissement de la structure. Il est garant de la qualité de l'accueil des enfants. Il assure la référence de la bonne application du projet éducatif et pédagogique. Il propose une dynamique pédagogique et développe des projets extérieurs. Il veille à favoriser le bien être, l'éveil, et le développement psychomoteur de l'enfant.

**L'auxiliaire de puériculture :** est titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions d'Auxiliaire de puériculture (Niveau 4). Il accompagne le jeune enfant dans tous ses apprentissages et son développement. Il propose un

environnement d'éveil et assure les soins de nursing. Il veille plus particulièrement à la santé physique et psychologique de l'enfant.

**L'animateur petite enfance** : est titulaire du CAP Petite Enfance ou Accompagnant Educatif Petite Enfance. (Niveau 3). Il accompagne le jeune enfant dans tous ses apprentissages et son développement. Il propose un environnement d'éveil et assure les soins de nursing.

#### Le personnel de service :

**L'agent de service est** chargé de la réception des repas livrés par un prestataire extérieur, du respect de toutes les normes sanitaires en vigueur en matière d'alimentation, du réchauffage et de la mise en place des plats servis aux enfants. Il doit veiller également à l'hygiène des locaux dédiés à la restauration (zone de stockage, cuisine, salle de plonge, espace repas ...).

**L'agent d'entretien** est chargé de l'hygiène des locaux de la crèche, des lieux de vie, des équipements, des jeux et jouets et du linge.

#### **La concertation : nature, périodicité et objectifs des temps de concertation.**

---

**« Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants. »**

Des réunions d'équipe se déroulent une fois par mois à la fermeture de la crèche en dehors de l'accueil des enfants pendant 1h30. Ces temps de concertation permettent à l'équipe de créer une réelle dynamique de groupe, une cohésion indispensable pour le bien-être des enfants.

De plus, l'ensemble de l'équipe se retrouve lors de deux journées pédagogiques. La première au printemps, l'équipe se concerte sur un thème commun. La seconde, en automne, est l'occasion de regrouper tous les professionnels d'En Jeux d'Enfance lors d'un forum. Ce forum est organisé en deux temps : conférence débat sur une problématique commune le matin et temps d'échanges entre pairs l'après-midi.

#### **L'Analyse de Pratique Professionnelle (APP)**

---

La structure fait intervenir une professionnelle extérieure. Quatre séances d'analyses de pratiques professionnelles (APP) par an sont organisées pendant 1h30 après la fermeture de la structure pour l'ensemble de l'équipe.

L'animation se fait par une psychologue ayant une qualification requise sans lien hiérarchique. L'APP a pour but de :

- Permettre une compréhension face à des problématiques vécues avec les enfants ou les parents.
- Professionnaliser ses pratiques en renforçant sa capacité d'analyse des situations.
- Apporter un soutien dans la gestion de conflits entre membres de l'équipe.

Des analyses de la pratique managériale à l'initiative du siège d'En Jeux d'Enfance sont planifiées pour l'ensemble des directions des structures de la SCIC.

## La formation

---

**« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. »**

Le monde de la petite enfance est en perpétuel mouvement. A En Jeux d'Enfance, nous avons la chance d'avoir notre propre organisme de formation certifié Qualiopi. Des formations individuelles sont proposées au cours de l'année à l'ensemble des salariés. Grâce à un catalogue élaboré en fonction de leurs besoins de formation, chaque salarié se voit attribuer au minimum une formation par an en fonction de son envie. Cela favorise la remise en question, la professionnalisation, l'ouverture vers de nouvelles pratiques pédagogiques, l'acquisition de nouvelles compétences et ce dans le but de redynamiser les équipes, de créer un travail de qualité quant à la prise en charge de l'enfant et de sa famille.

A la fin de chaque session, le salarié fait un retour à son équipe oral et/ou écrit.

Différents documents sont à disposition des salariés mais aussi des stagiaires :

Revue « Métiers de la petite enfance »/ Classeur des salariés (fiches métiers, projet pédagogique, déroulement de la vie à la crèche).

## Stagiaires et apprentissage

---

Des stagiaires sont accueillis à la crèche sur une durée plus ou moins longue allant de 1 jour pour les élèves de 3<sup>ème</sup> à quelques semaines pour des élèves Bac pro services aux personnes, CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance) et même parfois sur plusieurs mois pour des élèves infirmiers ou éducateurs de jeunes enfants. Durant ces périodes, les stagiaires sont suivis par une ou deux professionnelles chargées de leur faire découvrir les métiers de la petite enfance, le quotidien et l'organisation de la structure, de les sensibiliser à la relation avec les tout-petits et l'attention portée aux familles.

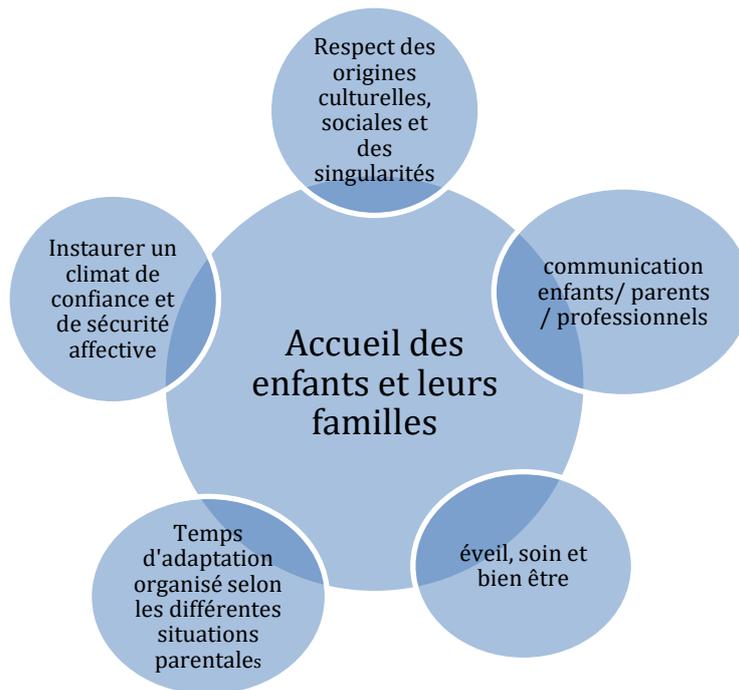
L'apprentissage est un mode de formation par alternance, ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans. Il associe une période de formation théorique (en centre de formation) et une formation pratique en entreprise. Il permet aux jeunes d'acquérir simultanément des connaissances et de l'expérience. Durant toute la durée de son apprentissage, l'apprenti est suivi à la crèche par un maître d'apprentissage de formation à minima équivalente au diplôme recherché par l'apprenti. Une formation de maître d'apprentissage a été proposée à l'ensemble des tuteurs pour accompagner au mieux les apprentis. Ainsi, La Bambinerie accueille depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour une durée de 18 mois une apprentie auxiliaire de puériculture. Cette démarche vise également à pallier la pénurie d'auxiliaires de puériculture à laquelle l'ensemble de notre secteur fait face actuellement.

## Le projet éducatif

### Les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants

---

A travers ce document, nous allons vous faire découvrir le projet éducatif, fil conducteur des dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants. Une feuille de route pour chaque professionnel. Il est écrit par l'ensemble de l'équipe et il est propre à chaque structure.



#### 1- L'accueil et la relation parent-enfant-professionnel

**«Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille ».**



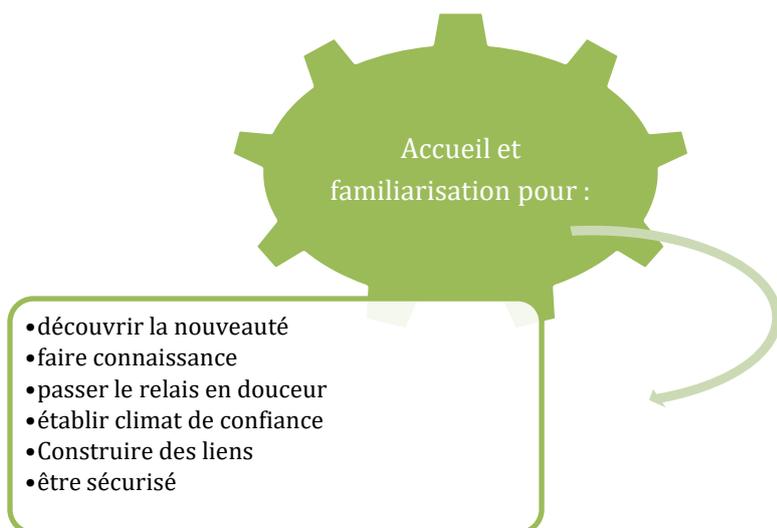
Un accueil est réussi lorsque les enfants, les parents et les professionnels sont suffisamment à l'aise pour établir une communication de qualité et un accueil sécurisé.

#### L'adaptation ou familiarisation :

L'accueil d'un enfant en collectivité nécessite quel que soit son âge ou le mode de garde précédent un temps dit d'adaptation. Cette période est nécessaire pour permettre à l'enfant et à sa famille de se familiariser à ce nouveau milieu et d'établir un lien sécurisant avec les professionnels. C'est un moment privilégié d'échanges et de rencontres. Un premier contact a lieu entre la famille de l'enfant et la directrice, cela permet une visite des locaux, et une approche du

fonctionnement de la structure et des modalités du contrat d'accueil. Puis une période de familiarisation avec des temps de partages et de séparations plus ou moins longues sera établie avec une ou deux professionnelles et les parents.

La période de familiarisation peut prendre différentes formes ou durées selon l'état émotionnel de l'enfant et de ses parents et selon les contraintes d'organisation des parents.



**« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache. »**

#### L'accueil au quotidien :

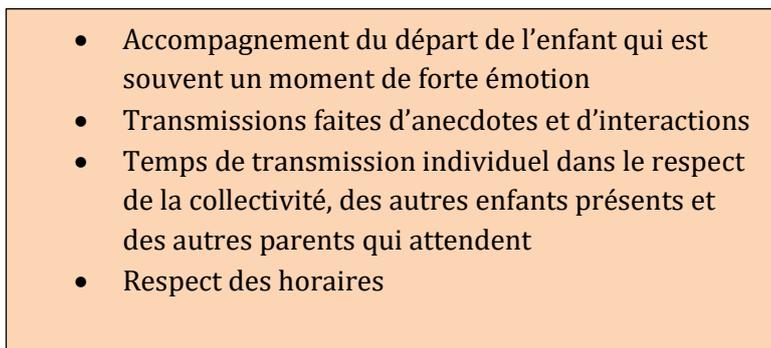
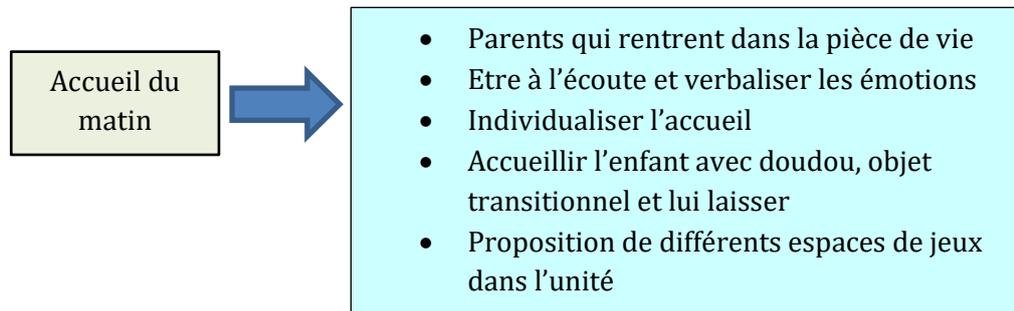
Tous les jours, un moment d'accueil est essentiel pour le bon déroulement de la journée de l'enfant, pour recueillir les informations transmises par les parents et établir un dialogue dans le respect et la confidentialité. Un professionnel se rend disponible pour ce moment d'échanges. Les informations importantes seront notées dans le cahier de transmissions et portées à la connaissance de l'équipe.

Pour faciliter la séparation avec le parent, des rituels sont mis en place (petit coucou à la fenêtre, prendre doudou et/ou tétine, s'installer autour d'un livre, un jeu...). Cela est essentiel à certains enfants afin de garantir leur sécurité affective pour la journée et leur permettre d'explorer, de jouer, d'interagir.

Lors des retrouvailles du soir, l'équipe aborde avec les parents les points importants de la journée, des anecdotes, des observations sur les interactions de leur enfant avec leurs pairs. Chaque professionnel de l'unité doit être en mesure de donner des éléments de la journée de l'enfant à la crèche.

A la Bambinerie, on ne parle pas d'une référente mais de plusieurs référentes, ainsi au fur et à mesure des temps de vie, de relations, de jeux, de soins, l'enfant peut choisir s'il en a besoin sa figure d'attachement.

L'attachement est un moyen essentiel pour l'enfant de développer la sécurité affective qui lui permettra d'explorer son environnement, de jouer, d'apprendre, de grandir et d'évoluer vers une autonomie propre et réelle. Dans cette régularité et continuité, l'enfant prend des points de repères stables. Il reconnaît des signaux. Il peut ainsi anticiper, se préparer et donc attendre.



## 2- Espace sécurisant pour expérimenter et grandir à son rythme.

**« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités. »**

A la Bambinerie, nous accueillons des enfants de 2 mois et demi à 3 ans en deux unités d'âges mélangés de 22 places.

### Les bénéfices de l'accueil en âges mélangés

Au niveau des enfants, on observe des interactions riches et diversifiées qui favorisent la socialisation, l'entraide, l'empathie. Les plus grands vont prendre soin des plus petits, ils vont les voir quand ils pleurent, quand ils jouent, quand ils mangent. Ils leur apportent des jouets, leur doudou.

Les plus petits observent les plus grands. Ils apprennent beaucoup grâce aux neurones miroirs. Ils sont dans l'imitation. Ils vont donc être curieux et vont vite vouloir se mêler aux activités des grands.

Dans cette salle de vie unique, tous les jeux de tous les âges sont accessibles à tout le monde. Lola peut jouer à des jeux dits de grands et Firmin peut utiliser un jeu de bébé. Tout cela favorise l'imaginaire des enfants.

L'accueil en âges mélangés facilite également l'inclusion de tous, notamment l'accueil des enfants en situation de handicap. Les enfants peuvent évoluer à leur rythme sans la pression « des attentes » liées à un stade de développement, à un âge (par exemple, se tenir assis, se déplacer à 4 pattes, tenir sa cuillère, ne faire qu'une sieste en début d'après-midi...)

On peut également parler de continuité de l'accueil, puisque l'enfant va rester dans la même unité depuis son entrée à la crèche jusqu'à son départ. Il sera accompagné par les mêmes professionnelles qui auront un suivi complet de son évolution. A la Bambinerie, les professionnelles seront plutôt référentes des grands, des moyens ou des bébés selon leurs horaires de journée. C'est une référence à la journée.

#### Les points de vigilance de l'unité d'âges mélangés

En âges mélangés, l'aménagement de l'espace doit répondre aux besoins de chaque enfant et leur permettre de trouver un espace adapté tout au long de la journée qui respecte également les besoins et espaces des autres. Les professionnelles doivent donc réfléchir souvent aux espaces de jeux.

La mise en place de certaines activités peut être plus délicate. Certaines activités seront donc réservées au plus grands et l'adulte accompagne les plus petits qui n'ont pas encore acquis les compétences nécessaires vers d'autres manipulations et expériences.

#### Le jeu pour grandir

Jean Epstein dit « l'enfant existe par le jeu, il ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue et par ce qu'il joue, à travers le plaisir de ce qu'il éprouve à essayer, et à travers son environnement... »

Par le jeu, l'enfant est amené à « apprivoiser » son propre corps, à ressentir ses premières émotions, ses sentiments- quelle qu'en soit la nature – ses plaisirs comme ses déplaisirs, ses frustrations... C'est par ses expériences ludiques et par les découvertes à travers le jeu que la personnalité d'un enfant va progressivement se dessiner.

L'enfant a une relation dynamique avec l'objet. Il n'a pas la même perception de l'objet que l'adulte (ex, une boîte peut être une voiture). C'est un moyen pour développer sa créativité et sa perception de l'espace, de volume, de stabilité.

A la Bambinerie, nous laissons la possibilité à l'enfant d'utiliser de la manière dont il souhaite les jeux et objets mis à disposition. Nous favorisons également la motricité libre, nous ne mettons pas un enfant assis ou debout s'il n'a pas atteint de lui-même cette posture. Nous laissons les bébés et les plus grands expérimenter, explorer, tâtonner et répéter les mouvements. L'enfant va ainsi progresser à son rythme et prendre confiance dans ses capacités motrices.



Le jeu libre,  
une activité  
formidable

## La motricité libre, c'est quoi ?

C'est ne pas mettre l'enfant dans une position dont il ne peut se défaire seul.



Durant la 1ere année de sa vie, le bébé va s'enrichir de toutes ses expériences, dans un mouvement constant de va et vient entre « son être » et son environnement. Dans les premiers stades de son développement, le nourrisson est dans l'indifférenciation externe ; il vit l'environnement comme le prolongement de lui-même. C'est progressivement que l'enfant va percevoir sa mère comme un individu séparé. (Valérie Vareilles et Lydie Muller « Bientraitance »).

## Juste pour vous donner l'envie d'y aller...

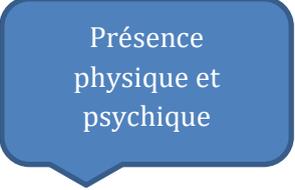


Par la motricité libre, par le jeu et le plaisir du jeu, l'enfant développe l'estime de soi, et un sentiment de force intérieur, l'ingéniosité, il enrichit ses modes d'expressions, et acquière de nombreux apprentissages cognitifs et langagiers.



Prendre le temps de regarder jouer un enfant, c'est important.

### Quel accompagnement par les professionnelles de la Bambinerie ?



Présence physique et psychique

La posture de l'adulte lors du jeu doit procurer à l'enfant une sécurité affective et une sécurité d'entreprendre.

Observer et être attentif, soutenir du regard, valoriser, permettre à l'enfant de se poser, mettre à disposition des jeux et jouets adaptés qui correspondent à ses différents besoins, hochets légers, des jeux d'encastrement, des jeux moteurs, des jeux pour faire semblant et imiter, des jeux de manipulation...

Nous veillons également à ne pas surcharger l'espace, il ne s'agit pas de mettre trop de choses. Comme le dit la psychologue Anne-Sophie Casal « il faut moins de jouets pour plus de jeu ».



Proposer également des activités dirigées ou plutôt encadrées



limiter ses interventions pour que l'enfant reste maître de son jeu.

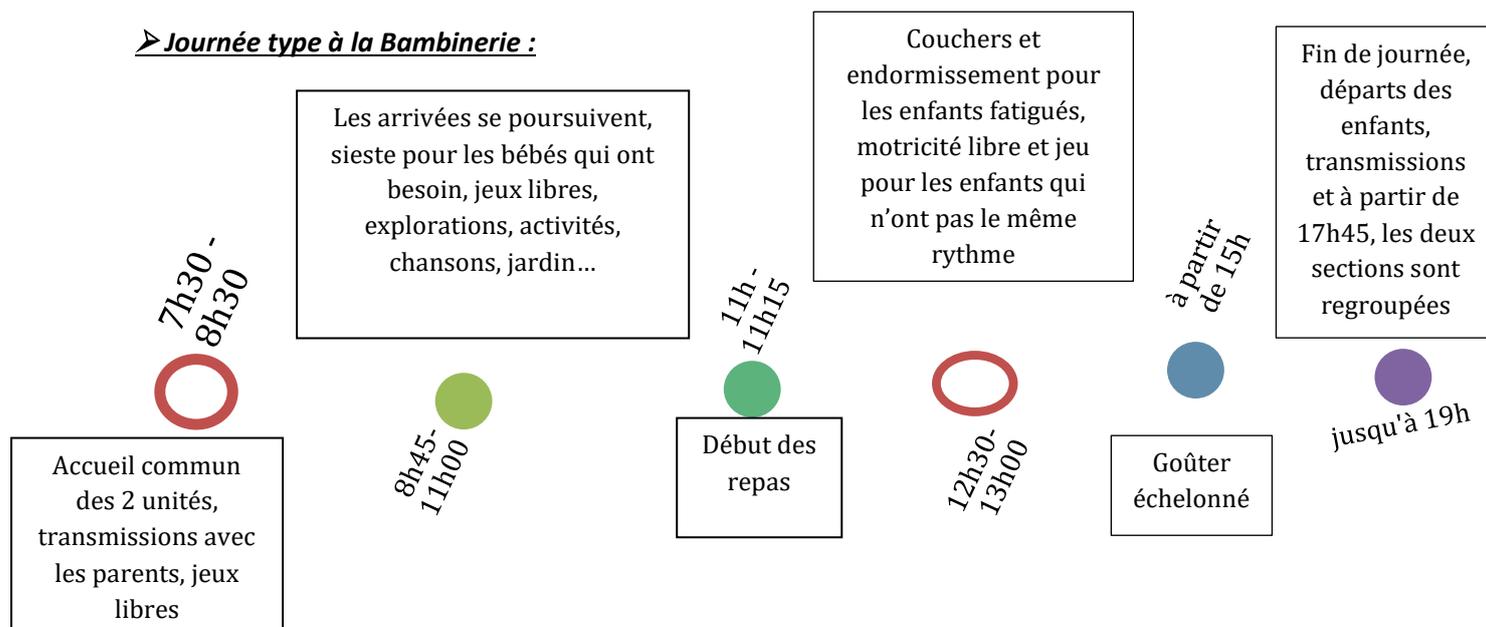
### Les activités oui, l'activisme non !

Lors des activités proposées, nous nous interrogeons sur quel est le sens pour l'enfant ? Nous sommes attentifs à respecter l'investissement affectif qu'il met dedans et nous n'exigeons pas un rendu systématique.

Nous nous demandons toujours quelle est la place de l'enfant et est-ce-que cette activité favorise son épanouissement.

Dans notre quotidien, nous nous attachons à varier les propositions d'activités, à les adapter aux besoins des enfants et à l'ambiance du moment. Nous laissons le choix à l'enfant dans ses manipulations pour ne pas interférer de façon inutile dans ses expériences, tout en donnant un cadre et en assurant sa sécurité, le respect des autres et du matériel. Nous permettons également à l'enfant de garder son doudou.

➤ **Journée type à la Bambinerie :**



**Revenons sur certains temps forts de la crèche :**

**Le sommeil :**

Le sommeil est un des besoins fondamentaux de l'enfant. Il lui assure un bon développement physique, psychique et cognitif. C'est une phase durant laquelle le corps sécrète les hormones (de croissance notamment) et traite les informations reçues durant la phase d'éveil. Un enfant bien reposé sera disposé à s'ouvrir à ce qui l'entoure, à être acteur de ses acquisitions.

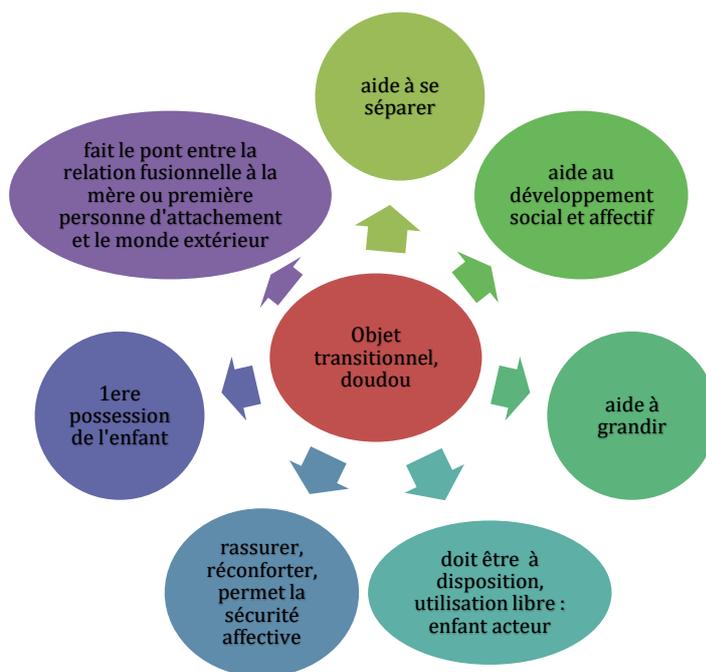
Consciente que la sieste influence la qualité de la période d'éveil de l'enfant, l'équipe accorde beaucoup d'importance à son besoin de sommeil, à son rythme et à ses premiers signes de fatigue (bâillements, agitation, pleurs...).

Pour prendre en compte les besoins de repos de l'enfant et connaître ses habitudes d'endormissement, la communication régulière avec les parents est primordiale (les informations sont transmises sur un cahier et relatées durant le point info de l'équipe).

La crèche dispose de 9 chambres réparties entre les 2 unités. Chaque enfant a son propre lit pour donner un repère sécurisant. Toutefois à certains moments, un enfant peut être couché dans une autre chambre que la sienne si son rythme n'est pas le même que les autres enfants de sa chambre.

Pour les deux chambres de grands, où les enfants dorment sur des lits au sol, un professionnel est présent à l'endormissement et durant la sieste, afin d'assurer la sécurité affective et la qualité du sommeil.

Chaque enfant a, suivant son besoin, son objet transitionnel pour se reposer et des rituels individualisés peuvent être mis en place (tenir la main d'un adulte pour s'endormir, avoir des petits jeux non musicaux dans son lit...).



### Le repas :

Le repas répond à un besoin fondamental, « se nourrir » mais c'est également un moment de convivialité et d'échanges, de découvertes, (goûts, senteurs), d'apprentissages (mobilité, dextérité, vocabulaire...).

Les repas sont confectionnés par la SCIC Assiette coopérative, puis livrés en liaison froide. Les menus élaborés par une diététicienne proposent des produits frais et de saison, adaptés à l'âge des enfants et aux allergies alimentaires (PAI ...), aux régimes spécifiques sans porc.

Nous ne réveillons pas un enfant pour lui donner à manger. Si un enfant dort, nous respectons son rythme et son plat est mis dans un four de maintien au chaud et lui sera servi à son réveil.

Chez les plus petits, c'est un temps individuel entre l'enfant et le professionnel. Ce dernier communique avec lui, observe ses réactions quand il lui propose le biberon ou bien la cuillère. Le repas est donné sur les genoux ou en transat, puis dans des petites chaises avec tablette. Ce sont les parents qui commencent à introduire les aliments et en informent l'équipe pour une continuité et une cohérence dans ce que vit l'enfant.

Lorsque l'enfant exprime son besoin d'autonomie, le repas est servi sur une petite table à hauteur d'enfant, et la double cuillère est utilisée, une cuillère pour l'enfant et une cuillère pour l'adulte qui l'aide. L'enfant commence donc à manger seul et cela prépare son passage dans le groupe des plus grands.

Sur l'unité Chapi Chapo, dans le groupe des grands, le repas est proposé sous forme de self. Cela permet à l'enfant d'être acteur de son repas du début à la fin. L'enfant accompagné d'un professionnel se sert sur un petit plateau des différentes barquettes posées devant lui, de l'entrée jusqu'au dessert puis il va s'asseoir à table. Certains enfants commencent par le dessert et d'autres ne mangent que le plat.

Nous ne forçons jamais un enfant à manger, nous lui proposons de goûter mais c'est lui qui dispose.

A la fin du repas, l'enfant plus grand va se laver les mains et la bouche avec un gant mouillé, il est prêt à retourner jouer.

Encourager l'enfant dans ses acquisitions et ses capacités, c'est permettre à l'enfant de gagner en autonomie et de se sentir valoriser.

**La Propreté (la continence) :**

En ce qui concerne l'acquisition de la propreté, elle est menée en commun avec les parents. A la crèche, nous profitons des moments de change pour proposer les toilettes ou le pot. Nous proposons à l'enfant mais nous n'imposons pas. En cas d'incident nous ne réprimandons pas les enfants car les fuites et les oublis font partis de l'apprentissage. L'acquisition de la propreté est amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant souhaite devenir grand). Il est important que cette étape soit effectuée en douceur, une attitude trop directive pouvant entraîner un blocage. Parfois, la vie de groupe peut freiner, ou au contraire stimuler l'acquisition de la propreté.

4-Approche bienveillante

« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir. »

A la crèche, nous menons une réflexion sur les douces violences, ces gestes et paroles du quotidien qui peuvent être blessants et insécurisants pour de jeunes enfants.

# LES DOUCES VIOLENCES

**Les douces violences, ce sont ces petits gestes brefs du quotidien, non prémédités, souvent induits par l'impatience de l'adulte. À force de répétition, ces comportements peuvent placer l'enfant dans une insécurité affective et une perte de confiance en lui.**

**QUELQUES EXEMPLES**

**FORCER UN ENFANT À MANGER, DORMIR, ETC.**



Finis ton assiette, sinon, pas de dessert !

**MANIPULER OU FAIRE DU CHANTAGE**

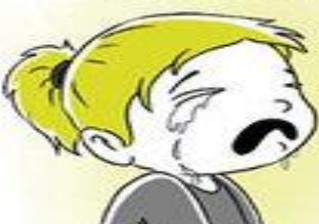
**AVOIR DES PAROLES DÉVALORISANTES**



Phou tu pues ! Je vais changer ta couche.

**PRENDRE UN ENFANT SANS SON CONSENTEMENT**

**NIER LES ÉMOTIONS, HUMILIER L'ENFANT**



Bhou ! t'es moche quand tu pleures ! Regarde Manon, elle ne pleure pas elle, elle est jolie !

**COMPARER LES ENFANTS ENTRE EUX**

**POSER UNE ÉTIQUETTE**



Tu es méchante ! Va au coin pour réfléchir à ce que tu as fait !

**PUNIR OU PRATIQUER L'ISOLEMENT**

**COMMENT LES RECONNAÎTRE ?**

Contraire, ignorer, forcer, manipuler, se moquer...

Si notre geste, notre habitude ou notre comportement nous paraît étonnant voire insensé envers l'adulte, alors il est probable que cela rentre dans la catégorie des douces violences.

La crèche est **un lieu de vie où l'enfant doit pouvoir s'épanouir et grandir en toute sérénité**. La mise en place d'une éducation bienveillante et bientraitante est un des éléments clés pour encourager les enfants dans leur développement, apprentissages et découvertes du monde qui les entourent et de leurs pairs.

Le terme de bientraitance a l'avantage d'interroger sur les pratiques professionnelles, en permettant de définir les multiples expressions d'un accueil de qualité. Ce terme s'oppose aux douces violences (Christine Schuhl « remédier aux douces violences »). Le chemin de la bientraitance et la suppression des douces violences est notre objectif quotidien et cela repose sur le fait de garder une attitude vigilante, résolument positive à bien traiter les enfants, les parents et bien sur soi-même.

L'objectif de la Bambinerie est de trouver le moyen d'accompagner le développement de l'enfant en gardant une posture professionnelle, et de tout mettre en œuvre pour construire une relation de soutien à l'enfant et sa famille.

Concrètement, c'est le respect de l'enfant dans sa globalité. Le respect physique, psychique et affectif de l'enfant, tout en prenant en compte les rythmes, les habitudes et les repères apportés par la présence régulière des personnes qui entourent l'enfant. Chaque professionnel est attentif aux petites choses du quotidien, et apprend à percevoir les demandes de l'enfant et s'y adapter. Nous portons donc une grande attention à ce que fait l'enfant, nous l'observons, nous commentons, nous l'encourageons dans ses expériences.

**ECOUTER, VALORISER, OBSERVER, ESTIMER, ENTENDRE, COMPRENDRE, ATTENDRE, ACCOMPAGNER,  
PARLER**

## 5- Expériences artistiques et culturelles

**« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels .»**

Le choix des intervenants est réalisé par l'équipe et peut être proposé par les parents. Ce choix est amené à évoluer selon les souhaits. Voici une liste non exhaustive.

\* **Autour du livre** : une bibliothécaire de la médiathèque de Plougastel vient à chaque début de mois déposer une caisse de livres et de Cd pour la crèche.

Hélène Gourvès, responsable du service petite enfance, dont le bureau se trouve à la Maison de l'enfance vient lire des histoires aux petits une fois par semaine.

\* **Psychomotricité** : Stéphane Charles vient animer une séance toutes les deux semaines, il est accompagné de sa guitare ou de musique sur un poste CD. Les enfants chantent, s'expriment avec leur corps, se relaxent.... La plupart des tout-petits bougent d'instinct au son de la musique. Ils peuvent ainsi travailler leur sens de l'équilibre et améliorer leurs réflexes, s'exprimer via leur corps mais surtout prendre beaucoup de plaisir.



\* **Sorties extérieures** : A la Bambinerie, nous organisons des sorties extérieures à pieds et avec les poussettes afin de découvrir l'environnement proche de la crèche, les parcs, le parvis de l'église, le marché... Plus rarement, nous empruntons le véhicule d'une autre crèche pour aller à la plage, à la ferme pédagogique ou à océanopolis. L'intérêt étant pour l'enfant de développer sa curiosité vis-à-vis du monde qui l'entoure, d'observer, de faire de nouvelles découvertes.

\* **Breton** Eveil au breton à travers des chants, des danses, des images, des temps de la vie quotidienne (l'intervenante vient une fois par semaine, alternance de semaine sur chaque unité)

\***Jardinage**. Sensibiliser les enfants à la nature, aux odeurs, aux matières, aux étapes du jardinage

\* **Spectacles** : une à deux fois par an, un petit groupe d'enfants assiste à un spectacle proposé par le service petite enfance de la mairie. C'est un moment d'évasion, de découvertes sonores, d'imagination

\***Cuisiner** : éveil des sens, manipulation



**6- Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.**



### La nature s'invite à la crèche

Jouer dehors stimule le développement des tout-petits, ils y font de belles découvertes et de nombreuses expériences. Le jeu extérieur met également les enfants en contact direct avec la nature.



Toutes les recherches démontrent que les connections neurologiques créées lors des expériences en pleine nature favorisent le développement intellectuel de l'enfant, augmentent ses capacités d'attention, son sens de l'orientation, sa prise de repères, et développent sa créativité. (Elise Mareuil, « petits jeux de saison pour grandes découvertes »).

## 7- Fille ou garçon, sur le chemin de l'égalité

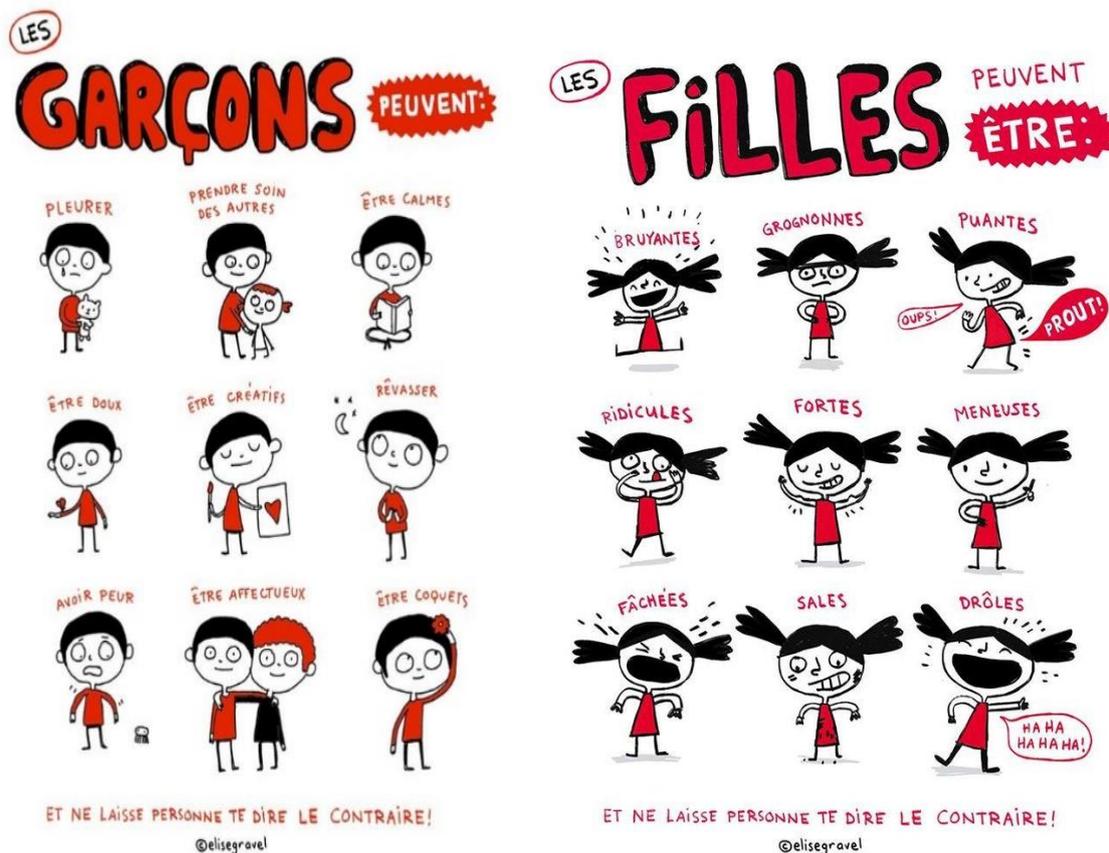
« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité. »

Vous avez peut-être l'impression de ne pas être directement concerné, de vivre dans une société égalitaire et tolérante, mais les clichés de genre sont encore bien présents et se nichent parfois dans les détails.

Dès leur naissance, les enfants intériorisent des stéréotypes transmis notamment par les familles, les médias, les catalogues... Les acquis des neurosciences qui ont révolutionné la connaissance du cerveau humain ces vingt dernières années montrent qu'à la naissance le cerveau des garçons et des filles est similaire. Chez les 0-3 ans, fille ou garçon, nous retrouvons les mêmes capacités cognitives, capacités de raisonnement, de mémoire, de repérage dans l'espace, d'attention...

A la crèche, l'**objectif** est de comprendre ce qu'est la discrimination fille/garçon, et d'apprendre à lutter contre elle, de faire en sorte que les enfants grandissent avec moins de représentations stéréotypées que nous. Pour qu'ils aient plus de liberté et puissent s'épanouir. On n'intervient pas par exemple dans le choix d'activités (poupées, camions...), dans le choix des déguisements, dans la gestion des émotions (on ne dit pas « ne pleure pas car les garçons ne pleurent pas ».....





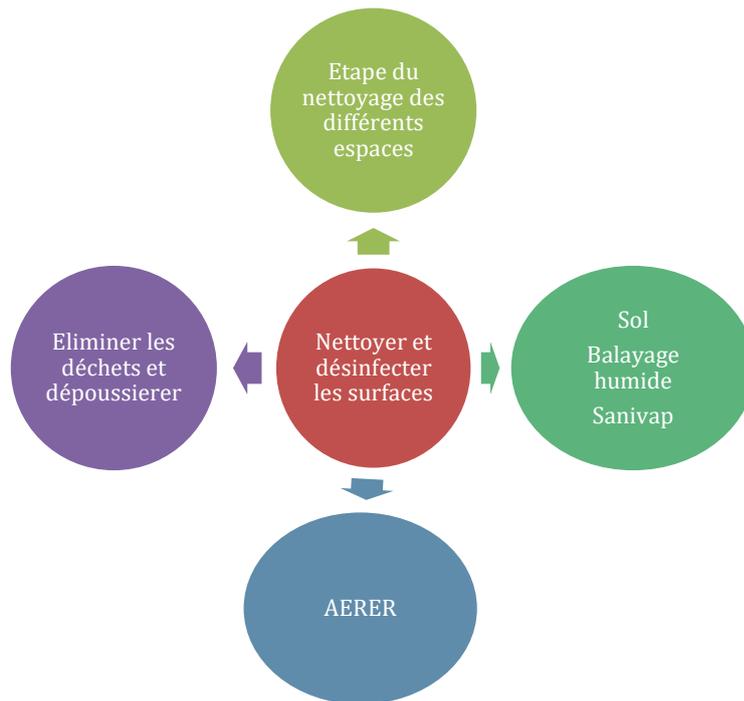
A la crèche, les professionnels qui accueillent les tout-petits et qui prennent le relais des familles, jouent un rôle essentiel dans le développement et l'épanouissement physique, affectif, cognitif et social des enfants. Toutes et tous ont suivi ou sont amenés à suivre une formation de sensibilisation des enjeux sur l'égalité filles/garçons.

### 8- J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

Une crèche où il fait bon vivre est un établissement où l'atmosphère est saine, où les parents ont plaisir à laisser leur enfant et l'équipe à travailler.

L'agent d'entretien de la crèche est essentiel aussi bien pour garantir un bon niveau d'hygiène vis-à-vis des germes liés à la collectivité que pour pérenniser le matériel et rendre le cadre de vie agréable.

La crèche est nettoyée quotidiennement et le linge est entretenu au sein de la crèche dans un local dédié à cet effet.



### Bibliographie, recommandations, sources

- Les métiers de la petite enfance
- Les pros de la petite enfance
- Internet
- La pédagogie de Maria Montessori
- Les jeux de l'enfant, du nouveau-né à l'enfant de 6 ans : Anne Sophie Casal
- Dégenerer, ça vous dérange ? (Sophie Collard et Doriane Meurant Gros)
- Les pratiques pédagogiques des crèches à l'appui de la recherche (Lazurence rameau , Josette Serre)
- Adaptation Familiarisation...Et si tout était à revoir ? (Anne –Sophie RocheGude, Gabrielle Bellec, Philippe Duval)

## Projet social et le développement durable

### Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs

**Un projet social**, précise notamment les modalités d'intégration de l'établissement ou du service dans son environnement social et les dispositions prises pour la mise en œuvre du droit d'accès des familles à revenus

modestes et des personnes en parcours d'insertion prévu par le dernier alinéa de l'**article L.214-2** et l'**article L.214-7 du Code de l'action sociale et des familles**.

Le projet social situe l'établissement dans un cadre politique, économique, social, partenarial, en référence à l'état des lieux réalisé. Il prend en compte les caractéristiques et les besoins de la population pour mieux adapter l'offre d'accueil. Il traduit la fonction de l'établissement : mixité, intégration, prévention des inégalités.

Il indique les personnes et partenaires qui ont participé à la conception et à l'élaboration du projet social. Il reprend les modalités d'élaboration du projet social (réunions de travail, questionnaires, brainstorming etc.). Il explique le choix de l'implantation de la structure dans l'environnement en fonction des logements, des autres équipements d'accueil, des pôles d'attraction administratifs et commerciaux, des voies de communication et des moyens de transport.

### L'offre de garde sur le territoire

#### a. LA POLITIQUE PETITE ENFANCE DU TERRITOIRE

La ville de Plougastel-Daoulas a signé une Convention avec En Jeux d'Enfance le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Depuis de nombreuses années, la commune de PLOUGASTEL-DAOULAS a défendu le principe d'une politique sociale liée à l'Enfance et à la Jeunesse.

Entrée dans une phase de stabilisation démographique et urbanistique et dotée d'une offre de services adaptée aux besoins exprimés de la population, elle entend affirmer la qualité et la diversité de ces services, qui participent du bien-être des familles et de l'attractivité du territoire.

Les orientations politiques que la commune souhaite mettre en œuvre sont les suivantes :

- Permettre aux familles de concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale en leur proposant un mode d'accueil adapté à leur besoin pour leurs enfants
- Favoriser l'accessibilité de toutes les familles aux modes d'accueil et activités existant
- Privilégier un accueil de qualité en tenant compte des besoins des enfants, notamment en fonction de leur âge (rythmes, activités adaptées et diversifiées, sécurité...) **en concertation avec les familles**
- Développer les synergies entre les acteurs de la petite-enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Avoir une veille sur l'évolution du territoire afin d'être réactif dans l'adaptation de l'offre de services existante aux besoins des familles
- Maîtriser les coûts de gestion en recherchant une mutualisation de moyens humains et matériels, notamment avec les partenaires associatifs, auxquels elle apporte son soutien.

#### b. LA DEMOGRAPHIE

Population de Plougastel-Daoulas au 1<sup>er</sup> janvier 2023 : **13 637 hab**

Les enfants ayant potentiellement besoin d'un mode d'accueil

**Naissances** : (source : Etat Civil – mairie de Plougastel)

2019	2020	2021	2022
118	120	131	122

**Enfants de moins de 3 ans** (allocataires Caf et MSA ) (source : Imaje-CAF)

2017	2018	2019	2020	2021
391	373	370	354	381

Données sur **les familles avec des enfants de moins de 3 ans** (source : Caf du Finistère)

	2018	2019	2020	2021
Familles CAF et MSA avec enfants de moins 3 ans	344	349	335	350
Part des familles monoparentales CAF et MSA avec enfants de moins de 3 ans	5,5 %	8 %	7,5 %	6,9 %
Taux de de familles CAF avec enfants de moins de 3 ans dont tous les parents travaillent	70,7 %	71,3 %	72 %	70,7 %

c. **OFFRE DE GARDE SUR LA COMMUNE**

**Le Multi-accueil La Bambinerie (Maison de l'enfance Ti Glaz)**: Accueil des enfants de 2,5 mois à 3 ans révolus, ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 19h / fermeture 4 semaines par an (3 semaines en été et 1 semaine en décembre). L'accueil est régulier, occasionnel et en urgence. La crèche a un agrément de 40 places. Depuis 2015, des places sont ouvertes aux entreprises réservataires (accès à la crèche possible pour des familles domiciliées hors de la commune).

**La Halte-garderie Mini-Mômes (Maison de l'enfance Ti Glaz)**: Accueil des enfants de 2,5 mois à 3 ans révolus, ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 17h30 et le mercredi de 8h45 à 12h/ fermeture 4 semaines en été. L'accueil est occasionnel et en urgence. L'accueil régulier est possible jusqu'à 2 jours/semaine. La halte-garderie a un agrément pour 16 places.

**Microcrèche d'entreprises** : Ouverture en janvier 2023, gérée par le groupe VYV3.

Agrément de 12 places

Ces 12 places sont réservées à des familles salariées d'entreprises réservataires, sans tenir compte de leur commune de résidence.

**Accueil individuel chez des Assistants.tes Maternels.elles agréés. eées.** Au 31/12/2022, 70 assistants maternels figurent sur la liste de diffusion du RPAM, soit 263 places d'accueil.

L'association Ar Re Vihan regroupe des assistants.tes maternels.elles. au sein de la Maison de l'Enfance Ti Glaz où se trouve également le **RPAM communal** de la commune. L'animatrice du RPAM participe aux Commission d'attribution du Multi-accueil et au Comité de pilotage de la Halte-garderie. Cela favorise les échanges avec les partenaires sur les demandes des familles et, de ce fait participe à l'observation des besoins sur la commune.

**Maison d'Assistantes Maternelles** – La MAM'rinère : a ouvert en septembre 2020, 4 assistantes maternelles y exercent et 16 enfants peuvent y être accueillis simultanément.

**Garde au domicile des parents :**

Plusieurs entreprises prestataires de service à la personne interviennent à Plougastel pour de la garde d'enfants, sans que le Relais dispose d'une liste exhaustive.

En 2022, la tension dans le recrutement a amené l'association ADMR basée à Plougastel à prioriser ses interventions en direction des personnes dépendantes (maintien à domicile des seniors, intervention auprès d'enfants en situation de handicap ou de maladie chronique).

**1 ALSH maternel de Kéravel (ALSH Municipal):** Au sein du groupe scolaire de Kéravel. Il accueille des enfants scolarisés, âgés de 3 à 5 ans. Il y a une possibilité d'accueillir des enfants de moins de 3 ans à condition qu'ils soient scolarisés et qu'ils atteignent 3 ans dans les 3 ou 4 mois suivants. La capacité d'accueil est de 60 places depuis septembre 2018.

**Les écoles maternelles :**

5 groupes scolaires sont présents sur la commune.

**3 groupes scolaires publics**, Keravel, Goarem Goz et Mona Ozouf : **11 classes maternelles**

**2 groupes scolaires privés sous contrat** avec l'Education Nationale : St Jean (DDEC), **10 classes** et Diwan (école immersive en langue bretonne, ouverte à la rentrée de septembre 2019) : **2 classes maternelles.**

Des passerelles ont lieu chaque année entre le Multi-accueil et deux écoles maternelles de Plougastel-Daoulas.

Depuis 2014, le besoin d'un mode d'accueil est relativement stable et est en corrélation avec l'offre d'accueil proposée sur l'ensemble du territoire. Le mode d'accueil principal sur la commune de Plougastel-Daoulas est l'accueil individuel au domicile d'un.e assistant.e maternel.elle. Mais le renouvellement des assistants maternels reste un point de vigilance du relais petite enfance car sur la période 2019-2022, on observe une baisse continue du nombre d'assistants maternels agréés et du nombre d'assistants maternels actifs.

Le recours à la garde d'enfants à domicile est anecdotique sur la commune.

**Le profil social des familles accueillies**

En dehors des 12 places entreprises, tous les enfants accueillis dans l'année sont issus de la ville de Plougastel Daoulas, qui est un des critères pour pouvoir accéder à ce mode de garde.

<u>Données</u>	<b>Année 2020</b>	<b>Année 2021</b>	<b>Année 2022</b>
<b>Nombre d'enfants accueillis dans l'année</b>	<b><u>75</u></b>	<b><u>68</u></b>	<b><u>70</u></b>

Les situations familiales

	<b>Année 2022</b>
Orientations partenaires sociaux	2

Enfants en situation de handicap ou mal chroniques	1
Payant moins d'1 € de l'heure	11
Enfants issus d'une famille monoparentale	3

Une Commission d'attribution des places se réunit deux fois par an. Les délais d'attente sont relativement longs. Il arrive fréquemment que les parents réajustent leur demande d'accueil entre leur première demande de pré-inscription et le moment où l'enfant a une place à la crèche.

### Les partenaires

*La crèche sur son territoire, les partenariats locaux*

<b>PARTENAIRES (locaux, institutionnels, financiers, animations, etc.)</b>	<b>MODALITE DU PARTENARIAT (à mettre en œuvre, à développer, forme, implication, fréquence, outils, etc.)</b>
CAF Conseillère Technique Territoriale	Accompagnement et suivi des projets mis en place au sein de la crèche, promotion de la parentalité Partenaire financier, diagnostic, statistiques et comité de pilotage
Conseil départemental	A travers la PMI, accompagnement des familles accueillies
Madame GOURVES Hélène, Coordinatrice petite enfance de la ville de Plougastel-Daoulas	Proposition de spectacles et d'animation à thème. Lien avec les services techniques municipaux pour des demandes d'interventions sur le bâtiment. Centralise les demandes de la crèche pour la Mairie de Plougastel
Madame GUENNOU, Elue Petite Enfance de la ville de Plougastel-Daoulas	Aide dans l'élaboration des projets
Relais Parent Enfant Assistante maternelle	Présence aux commissions d'attribution des places Echanges sur les besoins de garde des familles

Madame PENNEC Linda, Infirmière Puéricultrice, Service d'Accueil du Jeune Enfant	Accompagnement et suivi des conditions d'accueil et de sécurité dans la crèche
Madame CARDON Isabelle, Infirmière Puéricultrice de secteur	Présence au Commission d'attribution des places Veille sur des familles en situation de précarité et de difficultés sociales
<u>Maison de retraite de Plougastel</u>	Echanges de dessins et de courriers
<u>Médiathèque</u>	Prêt de livres tous les mois
<u>Cinéma l'Image</u>	Séances jeune public
<u>Avel Vor</u>	Spectacle petite enfance
<u>Stéphane Charles</u>	Psychomotricien, atelier 1 fois tous les 15 jours
<u>Sked</u>	Intervenant en langue bretonne 1 fois/semaine

### Places d'urgence, minimas sociaux et enfants en situation de handicap

La structure s'engage à accueillir des enfants en urgence. La durée de ce mode de prise en charge est temporaire et ne donne pas automatiquement lieu à une place définitive.

La direction examinera avec la plus grande bienveillance les demandes de familles bénéficiaires de minimas sociaux ou adressé par des organismes de l'action sociale.

Par ailleurs, sont prioritaires, les enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière.

### L'accueil des enfants porteurs de handicap

Toutes les mesures nécessaires et spécifiques à l'inclusion des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière, seront prises au sein de la crèche.

Le référent santé & Accueil inclusif s'assure que l'accueil de l'enfant sera adapté en conséquence et l'équipe formée par leurs soins à la spécificité de l'accueil de l'enfant et de sa famille.

Toutes les mesures d'adaptation seront prises en partenariat avec les parents et les professionnels extérieurs chargés de son suivi. Des points de suivi réguliers seront effectués régulièrement afin d'évaluer la qualité de l'accueil et réajuster si nécessaire.

### Les modalités de participation des familles à la vie de la crèche

L'enfant que nous accueillons fait partie d'une famille. Pour travailler en cohérence et dans la continuité de la vie de l'enfant, la communication est un enjeu majeur. Cette communication est orale ou écrite lors des transmissions quotidiennes, de réunions, de temps de concertation. Des invitations à des temps festifs, conférences, sont également proposées et ouvertes à l'ensemble de la famille (parents, fratrie, grands-parents).

L'information aux parents se fait également par affichage et via leur adresse e-mail..

Une enquête de satisfaction est distribuée aux familles tous les ans, en fin d'année, dans un souci constant d'amélioration de la qualité d'accueil des enfants. Le questionnaire est anonyme et concerne des items « des premiers moments à la crèche, le quotidien de leurs enfants, le fonctionnement de la structure en terme d'horaires, contrats, la sécurité, l'organisation des locaux, projets développés, etc. »

En fonction de leurs attentes, les parents peuvent solliciter un entretien avec le référent de l'enfant, l'Educateur de Jeunes Enfants, l'infirmier ou la direction.

Les parents sont également sollicités pour devenir coopérateurs de la SCIC et intégrer les comités de cette dernière, faisant vivre le projet avec les parents et professionnel.le.s des différentes structures.

### Les actions de soutien à la parentalité proposées

---

Nous souhaitons que la crèche soit un espace convivial, chaleureux, vivant. Les parents ont leur place dans l'établissement. Nous désirons travailler conjointement avec leurs valeurs éducatives, nous sommes à leur écoute et nous désirons développer la collaboration et le dialogue entre les parents et les professionnels pour le bien-être des enfants.

Echanges au quotidien matin et soir, réunions thématiques, affichage d'articles, lien vers des vidéos, bibliothèque de livres éducatifs à disposition.

### Accueil des enfants et familles en parcours d'insertion professionnelles

---

#### Les places solidaires

L'évolution de la famille aujourd'hui vient modifier ses besoins en matière d'accueil du jeune enfant. En effet, l'augmentation de la précarité, la transformation de l'employabilité (travail ponctuel, précaire, occasionnel, saisonnier, reprise des études, formations, soins, retour à l'emploi après un congé parental, irrégularité des horaires...) et l'évolution de la manière même de « faire famille » (mono-, homo-, belle-, co-, grand-parentalités et familles recomposées) vient bouleverser totalement notre approche professionnelle. Il arrive que ces familles en situation de fragilité, n'entrent pas dans le cadre des dispositifs de droit communs et se retrouvent sans solution d'accueil adapté pour leur enfant. De fait, des changements de modes d'accueil s'opèrent de plus en plus souvent sur cette période et les familles s'appuient davantage sur une garde multiple (crèche + assistant maternel+ grands-parents). Afin de nous adapter à cette variation de besoins, à une non-anticipation de l'accueil et évaluer rapidement les besoins, la SCIC En Jeux d'Enfance à créer en 2017 un dispositif de 5 « places solidaires ».

Notre objectif est de créer des lieux de répit, de ressources, pour les parents qui en ont le plus besoin. Des dossiers sont établis au préalable avec la direction de la structure et des travailleurs sociaux prescripteurs d'urgence. Ils sont étudiés lors d'une commission spécifique au sein de la SCIC En Jeux d'Enfance. Les

demandes urgentes sont étudiées au cas par cas par la responsable de l'EAJE en fonction des disponibilités, de l'aménagement de l'accueil proposé et de la problématique familiale.

Dès 2017, le Fonds de Dotation de l'Association Don Bosco a retenu ce projet innovant. Depuis, le fonds de dotation désormais nommé IMPAKT reconduit régulièrement son aide financière.

**Depuis 2022, la structure a obtenu le label "Crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP)" (CAF) comme l'ensemble des structures En Jeux d'Enfance.**



### L'inscription de la structure dans un projet de développement durable

A la crèche, tout le personnel est engagé en faveur de la prévention de l'environnement.

Les produits d'entretien issus de la chimie ont été remplacés par un procédé de nettoyage plus naturel : le nettoyage vapeur

Le développement durable est encore un axe qui doit être travaillé dans les années à venir.